



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la *ministre* STEFANSON dépose :

le rapport annuel de l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi pour l'année se terminant le 31 décembre 2015;

(Document parlementaire n° 76)

le rapport annuel de la Cour provinciale du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

(Document parlementaire n° 77)

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. LAGASSÉ, M^{me} MARCELINO (Logan) ainsi que MM. SMITH, LINDSEY et YAKIMOSKI font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à maintenir les dispositions législatives actuelles en matière d'accréditation des syndicats, qui favorisent l'équilibre et l'équité, plutôt qu'à envisager de rendre plus difficile l'organisation des travailleurs.

M^{me} la *ministre* STEFANSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales et la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Fatality Inquiries Amendment and Vital Statistics Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* STEFANSON intervient.

MM. SWAN et MALOWAY, M^{me} LAMOUREUX ainsi que M. MARCELINO (Tyndall Park) posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M. SWAN, M^{me} la *ministre* COX ainsi que M^{mes} LAMOUREUX et MORLEY-LECOMTE interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FRIESEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act.*

Le débat se poursuit.

MM. LINDSEY, SMITH et KINEW ainsi que M. le *ministre* MICKLEFIELD interviennent. M^{me} FONTAINE exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger